

Genre du véhicule Chariot de travail agricole (véhicule spécial) *)	Marque de fabrication JOHN DEERE	Type 9 4 5	Ruche d'homologation N° CH 5447 21
---	-------------------------------------	---------------	---------------------------------------

Constructeur Identification	JOHN DEERE WERKE, Zweibrücken (D) "945" sur la plaquette du constructeur " Z " derrière le No du châssis "CH 5447 21" sur la plaquette de l'importateur séparée		
Plaquette constr. N° du châssis	à droite, à l'avant latéralement sur la plateforme (la plaquette de l'importateur se trouve au même endroit) à droite, latéralement sur le longeron, derrière la roue avant		
Ident. du moteur	"4239 TZ 01" à droite, latéralement sur le bloc, plaquette rivée		
Importateur princ.	MATRA ZOLLIKOFEN, Landmaschinen + Traktoren, Bernstrasse 160, 3052 Zollikofen		
Véhicule homologué	005 454 Z	Signes fixes dans code du type	945 / Z

Chassis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	hydrostatique avec assistance hydraulique
Transmission	mécanique non synchronisée avec variateur
Nombre de vitesses	3 Entraînement sur roues avant
Frein de service	hydraulique, à disques, sur arbres d'entraînement resp. sur les roues AV, frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage mécanique, à ruban, sur l'arbre de la boîte c.v., resp. sur les roues AV
Frein auxiliaire	identique au frein auxiliaire, levier avec secteur
Frein d'arrêt	-
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circ.	-

Moteur	JOHN DEERE	Type	4239 TZ 01
Marque	en ligne	Temps	4
Construction	D	Position	au centre
Carburant	eau	Nombre cylindr.	4
Refruidis.	106,5	Course	110
Alésage	3904	CV-Impôt	19,88
Cylindrée	85 DIN	à t/min	2500
Puissance en CV	85	dB/A à t/min	2600
Brut	1 = 600 x ø 150 mm		
Silencieux	Bacharach 3,0		
Mesure des gaz			
Déparasitage			

Carrosserie	
Nombre de portes	- Indic. vit. -
Ceintures sécurité	- Rétroviseur à gauche + à droite
Cala	1 = 390x230x300 mm Attelage -
Antivol	-
Nombre de places	1 av centre ar
Dimensions	int. ext.
Longueur	8890
Largeur	3000
Hauteur	3570
Porte à faux	lat. av 3240
	av 1900
	ar 2600
Distance volant - vers l'avant du véhicule	2600
Empattements	3750
Vole	av 1820 ar 1250
Voies	av 1820 ar 2100
Braquage	g 11700 d 11700

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	4000	1000	5000
Charge utile			
Poids total			
Garantie fabr.	4600	2010	5700
Dimens. pneus	18,4-26	7,50-16	(Variantes
Pty / bar	8 / 1,4	6 / 2,25	voir
Charge	4530	1490	remarques)
pour V max	30	30	
Garantie poids remorquable avec frein			
Garantie poids remorquable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur			20 km/h
Vitesse maximale testée			20 km/h

Equipement §)
 Feux de route HELLA K 21037
 Feux de croisement A (E)
 Feux de position WBC CH 1 0133 01
 Feux rouges
 Feux stop
 Clignoteurs av + AR/lat. CH 1 0809 04 ar voir feux rouges
 Catadioptres av I (E) ar I (E)
 Feux de gabarit av
 Feux complément 1 feu orange BOSCH CH 1 0880 02 / 01 §§)
 Eclairage plaque
 Essuie-glace avec/sans lave-glace
 Avertisseurs HELLA 002 952/el 20011
 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Chariot de travail agricole (vhc. spécial)*
 Marque et type JOHN DEERE 9 4 5
 Homologation N° CH 5447 21
 Carrosserie moissonneuse-batteuse
 Places total 1 avant
 Poids à vide 5000 Carburant D
 Charge utile - CV-impôt 19,88
 Poids total 5000 Cylindrée 3904

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

Seuls les véhicules équipés d'une plaquette de l'importateur peuvent être immatriculés sur la base de la présente fiche d'homologation.

- *) Véhicule spécial : largeur = 3000 mm, sur demande 3500 mm.
- **) Livrable sur demande avec une faucheuse d'une largeur de 3500 mm, contrôler les dimensions lors de l'immatriculation (adaptation des feux et feu orange de danger obligatoire).
- §) Hauteur des feux de croisement, hauteur et distance de l'avant des clignoteurs latéraux admises pour raisons techniques.

§§) A noter dans le permis de circulation:

- (139) - les diviseurs doivent être enlevés;
- le réservoir à grains doit être vidé;
- (138) - les supports des feux arrière, marqués jaune/noir, doivent être déployés;
- (137) 2 poutres de protection, marquées jaune/noir, doivent être montées devant les rabatteurs;
marquage jaune/noir sur les côtés de la table de coupe et à l'arrière du véhicule;
- (141) - la table de coupe doit être assurée en position de circulation;
- pour les courses de transfert, 40 kg de lest (plaque de 750x300x20 mm) obligatoire à l'arrière (freinage);
- (115) - feu orange obligatoire avec table de coupe de 3500 mm de largeur.

Lieu et date de l'homologation

Zollik fen, 10.01.77

Homologation fédérale des types de véhicules